

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°86 - Septembre 2013

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Edito :

Solidaires de la résistance des prisonniers politiques palestiniens

Notre association a largement diffusé le message des prisonniers palestiniens de la prison israélienne de Gilboa qui disent : « **nous persévérons dans notre résistance tout en étant intimement convaincus que notre sacrifice édifiera le pont de la dignité qui permettra aux générations futures d'accéder à la liberté, la dignité, la justice sociale et à la paix qui passe par la reconquête des droits spoliés.** »

L'AFPS Nord-Pas de Calais est pleinement solidaire de ces objectifs qui sont ceux de la résistance palestinienne. Elle poursuit son combat pour la libération de tous les prisonniers à travers notamment les parrainages. Ce travail en direction des prisonniers possède cette particularité régionale que plusieurs élus nationaux, Jean-Jacques Candelier, Marc Dolez, mais aussi des maires ainsi Freddy Kaszmarek à Auby, y sont associés, ainsi que des organisations de jeunesse. A Douai une rencontre sur la détention administrative des Palestiniens est en préparation. La braderie sera un moment fort de la mobilisation

L'association prendra totalement sa part dans le vaste mouvement international unitaire, relayé par l'« Humanité », pour la libération de Marwan Barghouti, prisonnier parrainé à Auby. C'est la voix des prisonniers de 2006, c'est le symbole de l'unité de la Résistance palestinienne qu'il faut extirper des geôles de l'occupant.

L'AFPS Nord-Pas de Calais est bien présente dans le mouvement BDS. Sa criminalisation est intolérable. Ce bulletin donne des éléments à ce sujet. Le verdict du procès d'Alençon qui s'est traduit par la condamnation, après les réquisitions du procureur, des militants ayant dénoncé l'apartheid israélien dans un supermarché de la ville est intolérable. Des nouvelles initiatives se préparent avec notre association qui prend les contacts unitaires nécessaires.

Elle vient de dénoncer avec force l'enfermement de Gaza et donne rendez-vous le samedi 28 septembre à ce sujet.

Cette occupation coloniale israélienne, il est nécessaire d'en étudier les racines, comme de connaître la persistance de sa présence, dans le paysage intellectuel et politique de la France, jusqu'à ce qu'il en existe et persiste jusque dans programmes et manuels scolaires. Le « Monde diplomatique » de ce mois-ci, s'interroge à propos de ces derniers, en général. Concernant la Palestine, nous aurons l'occasion de nous en entretenir avec **Sandrine Mansour le vendredi 18 octobre à propos de son livre : « l'histoire occultée des Palestiniens ».** Après avoir rencontré les étudiants, une grande réunion publique, avec elle et la participation de Nabil El Haggar, est prévue en soirée, à Hellemmes.

Le travail de solidarité médicale avec la Palestine se poursuit. Des rendez-vous sont fixés pour octobre sur lesquels l'association reviendra. A noter un rendez fort, à Douai, le 14 décembre, avec un couscous de solidarité pour ce secours médical.

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais

La solidarité avec la résistance palestinienne s'impose

Les appels à la guerre, saturant les médias, se multiplient du côté occidental. Les Etats-Unis envoient un destroyer supplémentaire, la France envoie une frégate. C'est la Syrie et ses dirigeants qui sont désignés. C'est le peuple syrien qui subira les tirs. Nous nous retrouvons dans une situation qui rappelle beaucoup celle de **2003** contre l'Irak. Lors de la mobilisation contre la guerre contre le peuple irakien **les militants internationalistes ont toujours associé la lutte contre l'invasion occidentale et la solidarité avec le peuple palestinien.**

Il convient d'être très attentif à ce que déclare l'un des principaux protagonistes de la coalition guerrière, le Président **Hollande**, lors de la récente Conférence des Ambassadeurs : « **rien de solide ne sera bâti tant que le conflit israélo-palestinien ne sera pas conclu.** » L'ordre colonial imposé depuis 65 ans au peuple palestinien est bien au centre des antagonismes dans cette région du monde. Les USA et le monde occidental voudraient bien *conclure* et y imposer leur ordre, et en finir avec la résistance palestinienne. Ils ont relancé le « processus » caractérisé par l'accélération de la colonisation, la poursuite des massacres et de des expulsions, la négation des droits nationaux des Palestiniens, de tous les Palestiniens, le mur, le blocus de Gaza. **Neta-nياهو est clair dans ce qu'il exige : « la véritable question est de savoir comment parvenir à un Etat palestinien démilitarisé reconnaisse finalement Israël comme seul Etat juif. »** *La conclusion c'est l'apartheid avec ses bantoustans ?*

La réponse du côté de la résistance palestinienne à l'occupation coloniale c'est l'appel au Boycott/Désinvestissement/Sanctions de 2005. Il a été renouvelé par Mustapha Barghouti ces derniers jours. **Notre solidarité avec la résistance palestinienne impose que nous poursuivions notre combat en ce domaine.** Ce mouvement BDS se heurte à l'appareil répressif mis en place par la présidence précédente et ses ministres de la Justice. Nous constatons que la ministre actuelle poursuit la politique de ses prédécesseurs. Alors que les militants poursuivis à Perpignan avaient été relaxés en première instance le procureur fait appel. Celui de Lille vient de faire un **rappel à la loi au maire de Tourcoing pour boycott des produits des colonies israéliennes illégales au regard du droit internationales.**

Il est plus que temps d'exiger que cesse la criminalisation d'un mouvement militant avec notre pétition.

Solidarité concrète avec la Palestine avons-nous dit pour cette braderie. Et nous avons cité : la solidarité médicale et les prisonniers palestiniens. La concertation avec nos partenaires s'engage en vue de doter la Palestine d'un équipement médical à hauteur de l'excellence de sa médecine et du courage de ses praticiens. Solidarité avec les prisonniers. Plus de 4700. Les parrainages doivent se développer. Mais nous nous devons aussi d'avoir une contribution spécifique contre cet arbitraire qu'est la **détention administrative.** La mobilisation est nécessaire quand le Ministre **Fabius se refuse de la condamner.** Et nous disons solidarité exclusive, à Lille, avec Naplouse. Assez de collaboration avec Safed ou Haïfa.

Il y a nécessité d'un vaste **rassemblement, une union très large de soutien à la résistance palestinienne dans notre région.** Au moment où le sommet de l'Etat resserre ses liens avec Israël y compris par ses liens avec ce protagoniste actif de la colonisation qu'est Shimon Peres **c'est du côté du peuple que doit se constituer la solidarité avec la résistance palestinienne.**

Vendredi 18 octobre, à 19 heures,

nous rencontrerons **SANDRINE MANSOUR**

à l'Espace Marx à Hellemmes 6 bis rue Roger Salengro (métro Marbrerie), ouverture des portes à 18h.

Nabil el Hagggar est invité à cette rencontre.

Nous aborderons l'histoire de la Palestine à partir des archives palestiniennes mais aussi sa place dans les programmes comme dans les manuels scolaires.

L'HISTOIRE OCCULTÉE DES PALESTINIENS, 1947-1953

Par Sandrine Mansour Merien

Parution le 28 mars 2013 Editions Privat Collection : Histoire 15 x 24 cm 350 p, Broché
21,50 euros ISBN : 978-2-7089-6946-9 GENCOD : 782708969469 Code distributeur : S512531

Biographie :

Née d'un père palestinien et d'une mère française, Sandrine Mansour Merien est docteur en histoire (thèse auprès de Henri Laurens) et chercheur au CRHIA (centre de recherches en histoire internationale et atlantique) à l'université de Nantes.

Contenu :

Ce livre est un événement ! L'auteur, historienne palestinienne, y développe une approche différente et nouvelle des conflits arabo-sionistes, et replace la Catastrophe, traduction française du terme arabe *nakba* qui évoque le début de l'exode forcé des palestiniens en mai 1948, dans une perspective historique nourrie d'archives nouvellement ouvertes et de textes d'historiens, tant palestiniens qu'israéliens.

Sujet d'une immense sensibilité, l'exode violent dont on été victimes les palestiniens est parfois occulté, souvent minoré.

Ce livre entend lui redonner sa place dans l'histoire du XX^e siècle.

Extraits de l'article de POLITIS N°1252 <http://www.nord-palestine.org/art-recom-2013-06-05MansourPolitis.htm>

Sandrine Mansour-Mérien : « Un enjeu pédagogique »

Sandrine Mansour-Mérien évoque l'accueil réservé à son étude par les éditeurs de manuels scolaires et l'Éducation nationale.

Parmi les éditeurs concernés par l'étude de l'historienne sur le traitement du conflit israélo-palestinien par les manuels de terminale, seul le directeur de Belin a réagi et promis d'apporter des modifications. Le 28 septembre, un colloque au Sénat poursuivra l'étude de cette question. ...

Le débat est très vif aussi sur ce sujet en Israël et en Palestine.

En Israël, ... on constate notamment que l'objectif du projet sioniste à travers les livres scolaires « est de créer une identité homogène pour toutes les ethnies juives en Israël (le plus connu des slogans des politiciens israéliens est : "Une Nation – Un cœur !"), tandis qu'il tente d'effacer – physiquement et moralement – les traces d'une présence continue palestinienne sur la terre » (p. 15). Parmi cet effacement, il y a l'interdiction d'enseigner la « Nakba », mais aussi le rôle de la représentation iconographique qui dépeint les Palestiniens comme des Bédouins sur des chameaux face à des Israéliens citadins et modernes. ...

Des manuels scolaires sous influence

Le « partage » : un refus arabe incompréhensible

Le vote de l'ONU, le 29 novembre 1947, appelé souvent « plan de partage », donne notamment lieu à une présentation plus que contestable. Sandrine Mansour-Mérien regrette que les livres scolaires n'inscrivent jamais ce « plan de partage » dans l'histoire d'un projet colonial déjà très avancé. Ainsi, le Nathan LeQuintrec note sèchement : « *Le plan de partage de l'ONU est rejeté par les Arabes [...]* ».

Pour sécuriser les implantations juives, les autorités sionistes ordonnent la destruction de villages arabes et l'expulsion de leurs habitants (Plan Daleth) » (p. 264). Le « refus arabe » apparaît comme étant à l'origine de la destruction des villages arabes. On ne dit rien du plan lui-même ni de ce que certains historiens israéliens, comme Ilan Pappé, ont qualifié de « nettoyage ethnique ». Le Hachette reprend ce même argumentaire : « Le refus du plan de partage de la Palestine par les Arabes, qui prennent les armes, entraîne des affrontements avec les Juifs, à la fin du mandat britannique » (p. 258). Le Belin va jusqu'à renverser la chronologie : « Le plan de partage du 29 novembre 1947 est refusé par les Arabes. [...] Les États arabes voisins, réunis dans la Ligue arabe créée en 1945, attaquent les Israéliens » (p. 288). Or, la destruction des villages palestiniens, appelée « Plan Daleth », précède évidemment « l'attaque des États arabes » et s'applique à partir du mois d'avril 1948. Sandrine Mansour-Mérien note surtout qu'il n'est jamais fait référence au « découpage qui attribue la majorité du territoire à une minorité ». Un découpage qui accorde 14 000 km² le long du littoral à 650 000 juifs, et 11 500 km² enclavés à 1 300 000 Arabes. « L'élève, conclut-elle, ne peut comprendre ni le "refus arabe" ni les conséquences visibles jusqu'à ce jour. »

La « Nakba », un mot tabou

Le 14 mai 1948, la proclamation de l'État d'Israël (qui n'était prévue par le plan de l'ONU ni à cette date ni dans ces conditions unilatérales) a provoqué la perte de leur pays d'origine pour 800 000 Palestiniens. C'est ce que ces derniers appellent la « Nakba » (la catastrophe). Il n'y est fait référence que dans trois ouvrages, le Nathan Le Quintrec, le Nathan Cote et le Magnard, mais pas avec sa véritable signification. La tentative des éditions Hachette, en 2011, pour se rapprocher de la réalité historique s'était soldée par une pression du Crif (voir l'article du *Monde diplomatique* du 7 juillet 2011) et par le retrait du mot « Nakba », pourtant « reconnu » par les nouveaux historiens israéliens. Là encore, la chronologie de l'histoire est renversée. Dans le Hachette, c'est la première guerre israélo-arabe de 1948-1949 qui, par la victoire des Israéliens, entraîne « l'exode de plus de 700 000 Palestiniens et le début de l'immigration vers Israël des communautés juives » (p. 270). Alors que les massacres et les expulsions avaient commencé bien avant la guerre et « ne sont donc pas, souligne Sandrine Mansour-Mérien, la conséquence unique de la guerre mais d'un projet réfléchi et qui consistait à s'accaparer la terre sans la population ». Le Hatier est le seul manuel à poser l'éventualité d'une « expulsion » dans son commentaire lié à une photo (p. 278) où l'on voit des réfugiés palestiniens sur une route : « Expulsion ou départ volontaire ? », s'interroge la légende. La palme, si l'on peut dire, revient au Magnard, qui fait mention de la Nakba mais la définit comme étant « la fuite des Arabes de Palestine » (p. 258). Dans le Bordas, les réfugiés palestiniens sont « une conséquence du conflit » (p. 248). Dans le Belin, c'est « la première guerre israélo-arabe [qui] provoque une recomposition démographique », « terme subtil, note Sandrine Mansour-Mérien, pour éviter de parler des expulsions ».

Jérusalem : le seul point de vue israélien

La conquête militaire de Jérusalem, en juin 1967, puis l'annexion de la partie orientale de la ville donnent également lieu à un festival de contre-vérités et d'omissions. Plusieurs livres scolaires reprennent à leur compte la justification religieuse de cette annexion. Comme s'il s'agissait de « documents de propriété immobilière et comme s'ils étaient incontestables d'un point de vue historique », déplore l'historienne. Certains livres, afin de légitimer l'occupation par la religion, n'hésitent pas à utiliser une maquette du temple de Salomon à l'emplacement de l'esplanade des Mosquées. C'est le cas du Bordas (p. 24) et du Belin (p. 28). Nathan STG, Magnard, Nathan Le Quintrec, Hachette et Belin illustrent l'entrée dans la partie orientale de Jérusalem par une photo montrant la joie des soldats devant le mur des Lamentations. Rien sur l'illégalité de la « réunification » de la ville du point de vue du droit international. Deux livres (Bordas et Magnard) ajoutent une photo du « déblayage » devant le mur. Rien sur le fait que ce « déblayage » a consisté à expulser des centaines de personnes et à raser leurs maisons (lire *The Bible and Zionism*, de Nur Masalha). Le Nathan Cote présente un article intitulé « L'entrée des Israéliens à Jérusalem : un soldat israélien décrit son émotion après son entrée à Jérusalem-

Est ». Aucun texte ne décrit l'émotion des Palestiniens sous occupation militaire. Lorsque le dôme du Rocher (appelé parfois mosquée d'Omar) est évoqué, ce n'est pas pour rappeler l'importance de la ville dans la tradition musulmane, mais uniquement pour en souligner l'architecture remarquable. Aucune mention de la colonisation dans Jérusalem-Est depuis 1967, ni des destructions de maisons patrimoniales, ni de l'expulsion de familles et de l'installation de colons très virulents en lieu et place de la population d'origine.

Le mur : une simple barrière de séparation

Quant au mur, dont la construction a été entreprise à partir de 2002, il donne lieu à beaucoup d'inexactitudes. On omet par exemple de mentionner qu'il vise à inclure du côté israélien des colonies construites en Cisjordanie et à annexer une part supplémentaire du territoire à Israël. On oublie aussi de préciser que cette construction a été condamnée en 2004 par la Cour pénale internationale (CPI) et qu'elle ne correspond pas à la frontière dite de 1967, qui se rapportait aux lignes d'armistice signées en 1949. Enfin, c'est systématiquement la terminologie israélienne qui est utilisée pour désigner ce mur, « *barrière de séparation* » pour le Nathan Le Quintrec ou le Bordas, « *mur de sécurité* » pour le Belin ou le Bordas, ou « *mur de séparation* » pour le Magnard ou le Nathan STG. Les raisons invoquées sont toujours celles de la sécurité israélienne. Comme si la violence israélienne, l'occupation militaire et la colonisation n'existaient pas. « *Construit par Israël depuis 2002, le mur de séparation est une des réponses aux attentats en Israël depuis le début de la seconde intifada en 2000* » (Magnard, p. 267). « *En avril 2002, suite à une vague d'attentats qui a fait près d'un millier de victimes, le gouvernement d'Ariel Sharon a décidé de construire un mur continu le long de la Ligne verte, ligne d'armistice de 1949 et "frontière" établie en juin 1967* » (Belin, p. 295). Ce qui, on l'a vu, ne correspond en rien à la réalité. Les conséquences de la construction de ce mur – expropriations de nombreuses terres agricoles, encerclement de villes et de villages, vol des ressources en eau, villes coupées en deux – sont totalement occultées.

La colonisation ? Tout juste des points sur des cartes

Au centre du projet israélien depuis 1967, la colonisation n'apparaît que sur certaines cartes qui mentionnent la présence de colonies. Mais aucun manuel ne montre la réalité de la colonisation : pas de photo de barrages israéliens avec les files de Palestiniens, de colonies qui surplombent les villes palestiniennes, des systèmes d'évacuation des eaux usées des colonies sur les villes et les villages palestiniens. « *L'élève qui ne connaît pas la situation ne peut comprendre la nature de l'entreprise coloniale* », conclut Sandrine Mansour-Mérien.

Des Palestiniens toujours « terroristes »

La violence coloniale étant occultée, la lutte des Palestiniens en devient incompréhensible. Il ne peut y avoir de « résistance » à un processus colonial qui n'est pas décrit, mais seulement du « terrorisme ». Citons par exemple : « *À partir des années 1970, un nationalisme palestinien se réaffirme avec l'OLP et son chef, Yasser Arafat. L'OLP appuie ses revendications sur la question palestinienne (retour des réfugiés, libération des territoires occupés) et le refus de la reconnaissance de l'État d'Israël. Elle s'engage dans des actions de guérilla et de terrorisme, menées par les fedayins, depuis les camps de réfugiés en Jordanie et au Liban* » (Hachette, p. 270). Israël est toujours en position défensive. « *L'OLP fait désormais de la lutte armée et des attentats terroristes, en Israël et dans le monde entier, ses principaux moyens d'action. Plusieurs opérations spectaculaires, comme le détournement d'avions ou le massacre des athlètes israéliens, lors des Jeux olympiques de Munich, en 1972, indignent l'opinion internationale et sont condamnées par plusieurs États arabes* » (Nathan Cote, p. 286). Aucun manuel ne mentionne que l'OLP avait condamné cette attaque. Quant aux attaques israéliennes, elles sont toujours justifiées : « *En 2006, Israël intervient au Liban pour affaiblir le Hezbollah et en 2009 pour faire cesser les tirs de roquettes depuis Gaza* » (Magnard, p. 266). Rien sur l'occupation du Sud-Liban, rien sur le blocus qui étouffe la population de Gaza. Le lien de cause à effet présenté aux élèves est constamment inversé. Le Belin termine le chapitre par le sujet de bac intitulé « *Le terrorisme palestinien des années 1960-1970* »...

C'est horrible ce sentiment d'enfermement pour les Gazaouis

par *Ziad Medoukh*

Comme il est difficile de vivre dans une région comme la bande de Gaza !

Comme il est difficile de supporter cette souffrance qui dure, qui dure !

Comme c'est compliqué de mener une existence normale dans une prison à ciel ouvert !

C'est angoissant de passer sa vie en cage !

C'est terrible de vivre de plus en plus isolé dans cette cage, de plus en plus isolé dans cette prison.

C'est horrible ce sentiment d'enfermement vécu par les Palestiniens de Gaza.

C'est, depuis plus de sept ans, un blocus inhumain imposé par la force d'occupation israélienne à presque deux millions d'habitants, qui éprouvent d'énormes difficultés à sortir de leur cage et à y revenir.

Les frontières sont fermées et l'arrivée des étrangers, souvent des solidaires, est devenue extrêmement compliquée. Conséquence: une population de plus en plus isolée, de plus en plus laissée à son sort!

La rupture de contacts directs avec les autres aggrave la situation de ces habitants qui ont besoin des solidaires pour ne plus se sentir seuls.

Même le contact virtuel avec le monde extérieur est souvent limité à cause des coupures de courant qui rendent l'accès à Internet très difficile, chaque foyer ayant droit à six heures d'électricité par jour.

Il est très difficile de l'extérieur de pouvoir imaginer que, même en 2013, il y ait des gens isolés et enfermés qui n'ont aucun contact avec le monde.

Oui, l'enfermement est un sentiment épouvantable, non seulement pour les jeunes et les universitaires qui ont besoin de ce contact avec leurs collègues de l'étranger, mais aussi pour toute une population qui a envie de respirer

L'enfermement a des conséquences graves, il peut causer des fléaux sociaux dangereux et des idées extrémistes.

L'enfermement limite la réflexion et la création, il participe à l'absence de perspective pour l'avenir, notamment pour les jeunes de Gaza qui, en majorité, n'ont jamais quitté leur pays.

Malgré cet enfermement, les Gazaouis résistent, existent et persistent, ils espèrent sortir de leur isolement, de leur cage, de leur prison et, grâce à cette espérance, ils voient s'approcher la lumière de la liberté.



Marc DOLEZ *Député, du Nord*

QUESTION ÉCRITE n° 33990 au Ministère de la Justice publiée au JO du 30/07/2013

concernant les produits importés d'Israël, appel au boycottage - attitude de l'Etat

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les circulaires de 12 février 2010 et du 15 mai 2012 qui incitent les parquets à poursuivre les appels au boycottage comme acte de provocation à la discrimination. Ces circulaires concernent les actions politiques de militants engagés par une paix juste et durable au proche orient et qui, comme partout ailleurs en Europe et dans le monde, appellent à boycotter les produits des colonies israéliennes (à l'exception absolue des produits *casher*) pour amener les dirigeants israéliens à respecter le droit international. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer si elle envisage de rectifier ces circulaires qui lui paraissent contraires à la liberté d'expression.

Voir aussi dans le bulletin 85 (Août 2013) page 4 la question de Jean-Jacques Candelier.

Madame la Ministre de la justice abrogez les circulaires anti-BDS attentatoires à la liberté

Madame Christiane Taubira, Ministre de la justice, doit abroger les circulaires, proscrivant le Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël.

Ces circulaires ont été prises par ses prédécesseurs, Madame Michèle Alliot-Marie et Monsieur Michel Mercier sous Sarkozy. Elles invitent les procureurs à poursuivre les appels au boycott comme caractéristiques de délits de provocation publique à la discrimination à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur appartenance à une nation (Article 24, alinéa 8, de la loi du 29 juillet 1881)

Ces circulaires criminalisent et répriment les citoyens engagés pour l'application des droits nationaux du peuple palestinien et pour une paix juste et durable au Proche Orient. Ils appellent à juste titre, à la demande de la résistance palestinienne à l'occupation en 2005, au Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël. Il s'agit de contraindre cet État colonial, et ses dirigeants, à respecter le droit international.

Nous exigeons que ces circulaires arbitraires, attentatoires à la liberté, soient abrogées. Halte aux poursuites et aux procès contre les militants.

NOM Prénom

Ville

Signature

NOM Prénom	Ville	Signature

Braderie de Lille

31 août et 1^{er}
septembre
2013



La France doit s'engager d'urgence pour la levée du blocus de Gaza

Les nouvelles reçues de Palestine, en particulier de Gaza, indiquent que la situation y est dramatique dans le cadre d'un blocus imposé par l'occupant israélien plus hermétique que jamais. Dès le début de l'été 2013 l'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais a alerté à ce sujet, et l'a indiqué à ses interlocuteurs, lors de rencontres avec des élus nationaux et régionaux. **En ce début d'automne l'appel pour la levée du blocus de Gaza est renouvelé avec force car il y a urgence.**

C'est la France qui doit s'engager. Certes la France officielle donne un spectacle déplorable, jusqu'à la tribune de l'Assemblée Générale de l'ONU, où le Président Hollande se fait l'avocat de la reprise de « négociations directe israélo-palestiniennes », sous contrainte financière et politique des USA. L'expérience des 25 dernières années montre qu'elles soumettent les droits nationaux du peuple palestinien à la puissance occupante qui poursuit méthodiquement sa conquête coloniale. Cette France officielle multiplie les gestes complaisants à l'occupant. Elle est muette quand l'une de ses diplomates est jetée à terre par les soldats israéliens alors qu'elle accomplissait son devoir humanitaire, avec plusieurs de ses collègues, auprès de Palestiniens.

La France appelée à s'engager d'urgence pour la levée du blocus de Gaza c'est celle des citoyens, des militants associatifs, syndicaux, politiques, des élus qui soutiennent les droits nationaux du peuple palestinien et prouvent régulièrement que la solidarité internationale n'est pas un vain mot, dans le Nord-Pas de Calais. **C'est à cette France que les prisonniers palestiniens de la prison de Gilboa se sont adressés, il y a quinze jours.** *« Nous sommes des prisonniers de la liberté, enfants de la Révolution palestinienne dans toute sa diversité politique et idéologique, et nous attendons avec grand espoir le moment où les chaînes se briseront et les prisons s'effondreront comme s'est effondrée la Bastille. »* **Pour cette prison à ciel ouvert l'objectif est le même. La solidarité du peuple de France peut y contribuer.**

Entendons Ziad Medoukh, professeur de français à l'Université Al Aqsa de Gaza : *« C'est horrible ce sentiment d'enfermement vécu par les Palestiniens de Gaza. C'est depuis plus de sept ans un blocus inhumain imposé par la force d'occupation israélienne à presque deux millions d'habitants, qui éprouvent d'énormes difficultés à sortir de leur cage et à y revenir. »* **Ce blocus est inhumain, et il est illégal. La France doit exiger sa levée immédiate.** *Entendons ce qu'affirme Ziad Medaukh à propos de « la saison de cueillette des olives (...) commencée cette semaine dans la bande de Gaza(...) : nous ne partirons pas »*

**L'AFPS Nord-Pas de Calais s'adresse solennellement aux élus,
et mobilise à Lille le 28 septembre 2013.**

AGENDA www.nord-palestine.org/agenda.htm

Samedi 28 septembre à 10h15 à la MRES de **Lille** : **Réunion du Conseil de l'AFPS 59/62**

Samedi 28 septembre, de 11 à 22h, Stade Liévin Boulet rue Chopin à **Ronchin** :

"Ch'tiote fête de l'huma" >>> organisée par le **"Front de Gauche"** avec stand **AFPS 59/62**

Dimanche 6 octobre, place Carnot à **Douai** : **Grande braderie** avec stand **AFPS 59/62**

Vendredi 18 octobre à l'Espace Marx, 6bis rue Roger Salengro à **Lille-Hellemmes** :

Rencontre avec **Sandrine Mansour >>>** et **>>>**

Samedi 14 décembre salle des Corons Verts à **Douai** :

Grande soirée de solidarité avec le peuple palestinien

en liaison avec **ACLIA** en vue de recueillir des fonds pour le **secours médical aux Palestiniens**

Compte-rendu du CA de l'AFPS 59/62 du samedi 29 août 2013

Présents : Jean-François, Mireille, Malika, Bernadette, Béatrice, Claire, Marie-Elise Excusés : Corine, Jean-Pierre, François, Khadija

Courte interview d'un journaliste de la Voix du Nord en prévision de la braderie

• **Point politique :**

- Il faut rester très attentif à ce qui se passe par rapport à la Syrie et au processus de "paix", notamment le voyage de Fabius dans le but de soutenir les "négociations" (dès le lendemain, 3 Palestiniens ont été abattus à Kalandia)
- Il y a une situation générale, dans laquelle la France est engagée, pour aboutir à la perte des droits des Palestiniens (en particulier le droit au retour des réfugiés). Hollande a bien déclaré que la Palestine était au centre des choses. Il faut se rendre compte du rôle joué par Shimon Pérès.
- Ziad a diffusé un texte où il montre que le but de la politique guerrière occidentale est de renforcer la place d'Israël dans la région.
- Nous restons à côté de la Résistance palestinienne, particulièrement en ce qui concerne le médical, les prisonniers palestiniens, le BDS, les procès en France (Taubira n'a donné aucune réponse ni à Lefort, ni à Candelier, ni à Bocquet, la pétition à son intention sera donc sur le stand de la braderie).
- Il y a un travail d'explication à faire et trouver des formes d'expression contre la guerre ; il y aura une manifestation contre la guerre à Douai mercredi prochain. Il faudra en parler au cours du pot samedi à la braderie. Il faut démolir les illusions sur Israël et sa démarche de "paix".

• **Intervention du directeur de la MRES**

au sujet de la mobilisation nationale « Non à la disparition des associations ». Une semaine de mobilisation aura lieu du 14 au 22 septembre avec un pique-nique à 12h30 le samedi 21 place de la République à Lille. Il est nécessaire de reconnaître l'importance des associations dans la société, leur utilité sociale, leur rôle de « variables d'ajustement » et de ne pas réduire les subventions en leur faveur ce qui conduirait aussi à des pertes d'emploi. Nous nous joignons à l'appel dans une démarche associative.

• **Braderie de Lille :**

- un tract doit être finalisé ; il sera distribué aux 3 braderies
- pétition pour Taubira à faire signer
- matériel « prisonniers » et plaquette « détention administrative » (M.Salem dispose d'une maquette de check point qui pourrait être utilisée)
- pour le semi-marathon auquel participeront une quinzaine des membres du Spartak, des JC et de l'AFPS, prévoir des tee-shirts ; tout ramener pour 10h au stand ; contacter Sami de GP et le CBSP pour récupérer des petits drapeaux palestiniens.
- Mireille ramène sa voiture avant 8h, Bernadette vient l'aider chez elle à 6h30 ; l'installation a lieu à midi.
- prévoir la sono pour le discours
- Bernadette ramène le « pot »
- permanences sur le stand :
 - Jean-François les 2 jours : samedi de 10 à 20h30 et dimanche de 11 à 17h
 - Mireille samedi matin jusqu'au moins midi puis le soir
 - Bernadette samedi à partir de 11h jusque 14h puis le soir
 - Béatrice samedi de 7 à 12h et dimanche jusque 18h
 - Marie-Élise samedi de 15 à 17h
 - Malika samedi de 16h30 à 19h30
 - Aroum samedi et dimanche
 - dimanche : Corine et François
- une nouvelle asso d'étudiants en médecine à Lille de soutien à la Palestine avec stand 110 bd de la Liberté
 - + Faire de la pub pour l'huile d'olive (périmée en décembre) il en reste 5 cartons de 6.
 - Rédiger une carte de visite de l'association.
 - pas de nouvelle de la réunion à la Région pour l'aide médicale pour Gaza (le 3 ou le 5 septembre)
 - braderie à Carvin le 8 septembre, besoin de militants pour tenir le stand
 - braderie de Douai le 6 octobre
 - accord de l'espace Marx pour la soirée avec Sandrine Mansour
 - à Ronchin : le 28 septembre, rassemblement par le Front de la gauche au stade
 - Semaine de la solidarité en novembre à Dunkerque

Prochain CA : 28 septembre à 10h15

Pour ceux qui n'auraient pas encore confirmé leur adhésion à notre Association



**Association France Palestine Solidarité
Nord Pas-de-Calais
Comité de soutien au peuple palestinien**

MRES - 23 rue Gosselet
59000 - LILLE

Mail : contact@nord-palestine.org
Site : www.nord-palestine.org

COTISATION ANNEE 2013

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2013.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous adresser à l'adresse qui figure dans l'entête.

Nom : **Prénom**

Adresse :

.....

Code Postal : **Commune :**

Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail :@.....

Profession :

Année de naissance :

	<u>Tranche Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	Inférieurs à 500 € /mois :	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois :	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois :	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois :	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois :	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois :	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois :	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois :	120 €

- Je cotise dans la tranche n°..... soit€

Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos mensuelle.

@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.
 J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)

- Je verse la somme totale de€**

Chèques à l'ordre de l' AFPS Nord Pas-de-Calais

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.